



Livret d'accueil de l'étudiant

23

—
24

Bachelor universitaire de technologie



SOMMAIRE

Institut universitaire de technologie Bordeaux Montaigne

Le plus court chemin pour aller loin

Éditorial	5
L'Université Bordeaux Montaigne	6
L'IUT Bordeaux Montaigne	7
Les statuts	8
Organigramme	10
Offre de formation	12
Accès aux locaux	14
Évacuation des bâtiments	15
Vigipirate	16
Prévention	17
Service scolarité	18
Pôle handicap	19
Centre de Ressources Montaigne	20
Stages et insertion professionnelle	21
Vie associative.....	22
Charte informatique	24
Services informatiques	25
Activités sportives	26
Taxe d'apprentissage	27
Logement	28
Santé et social	29
Informations utiles	30
Restauration universitaire	31

L'ensemble du personnel enseignant,
administratif et technique
vous souhaite la bienvenue.

Ce livret d'accueil présente
l'établissement et permet de connaître
son fonctionnement.

En quelques mots

Bienvenue à l'IUT Bordeaux Montaigne, où vous avez fait le choix de vous former, pour une ou plusieurs années, aux côtés des 1 200 étudiants que nous accueillons. Que vous soyez en formation initiale ou continue, que vous prépariez un BUT, une Licence professionnelle ou un DU, vous allez découvrir de nouveaux domaines d'activité, développer de nouvelles pratiques, rencontrer les exigences universitaires, participer à la conduite de projets, réfléchir aux enjeux technologiques et professionnels.

L'IUT Bordeaux Montaigne vous accompagnera dans votre formation et dans la réalisation de votre projet professionnel, qu'il soit tourné vers les métiers du multimédia et de l'internet, des carrières sociales, ou de l'information-communication. Grâce à notre équipe enseignante, nos réseaux professionnel et d'alumni, nos personnels administratifs et techniques, votre parcours tirera le meilleur parti de la dynamique IUT.

Pendant la durée de votre scolarité, n'hésitez pas à adhérer aux associations étudiantes, à vous intéresser à l'activité des associations professionnelles, à vous impliquer dans les instances institutionnelles. Vous pourrez profiter de l'offre documentaire de notre Centre de ressources et vous saisir des nombreuses propositions culturelles et interculturelles. Au cœur d'un quartier de culture et d'enseignement, notre établissement est ouvert sur la ville et sur le monde : je vous invite à profiter de cette richesse.

Alban Pichon
Directeur

L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE

Fidèle à l'esprit de Michel de Montaigne, l'Université Bordeaux Montaigne entend contribuer à former des citoyens du monde, en faisant bénéficier ses différents publics des savoirs les plus solides sur tous les champs d'investigation qu'elle explore.

Héritière de ses traditions humanistes et consciente des enjeux de sa modernisation, la recherche, menée au sein de l'université, alimente et enrichit tous les enseignements proposés aux étudiants.

L'institution propose une offre de formation diversifiée en formations initiale, continue et à distance. Elle donne accès à des connaissances relevant des savoirs classiques des humanités mais aussi à de nouveaux domaines d'investigation ouverts par les pratiques contemporaines, comme l'environnement, l'urbanisme et l'aménagement, les sciences de l'information et de la communication.

L'Université Bordeaux Montaigne est organisée autour de trois Unités de formation et de recherche, un Institut universitaire de technologie (IUT), l'Institut de Journalisme Bordeaux Aquitaine (IJBA), neuf équipes d'accueil et six unités mixtes de recherche associées au CNRS.

* Quelques chiffres

138 diplômes nationaux
18 137 étudiants inscrits en 2021/2022
dont 8% d'étudiants internationaux
1 258 personnels
707 enseignants et chercheurs
551 personnels BIATSS
Une trentaine d'associations étudiantes

Pour en savoir plus,
n'hésitez pas à consulter le site :
www.u-bordeaux-montaigne.fr
rubrique Découvrir Bordeaux Montaigne

* Équipements

600 ordinateurs en réseau
50 serveurs
1 intranet pédagogique
1 plateau multimédia de 180 places
1 studio radio
2 studios de production multimédia
1 studio de production audiovisuelle numérique
1 amphithéâtre de 120 places
1 amphithéâtre de 60 places
1 centre de ressources documentaires donnant accès à 15 000 livres,
130 titres de revues,
2 000 mémoires, 800 DVD et
300 jeux de société.

* Étudiants et personnels

1 200 étudiants en formation initiale
et formation continue en 2023/2024
72 enseignants titulaires
33 personnels administratifs
et techniques
314 intervenants professionnels

L'IUT BORDEAUX MONTAIGNE

L'IUT Bordeaux Montaigne, fondé en 1967, prépare aux métiers de l'information, de la communication, de l'animation, de la gestion urbaine, de la médiation artistique et culturelle, du livre, de la publicité, du multimédia et de l'internet.

Les atouts des IUT

- Une qualité d'enseignement universitaire reconnue et plébiscitée par les entreprises depuis plus de 50 ans.
- Une volonté constante d'être en phase avec la réalité professionnelle.
- Des apprentissages pédagogiques diversifiés.
- Une culture de partenariat avec les entreprises.
- Un réseau de compétences national.
- Une offre de mobilité internationale.

Pour en savoir plus,
n'hésitez pas à consulter le site :
www.iut.u-bordeaux-montaigne.fr
rubrique Présentation de l'IUT

LES STATUTS DE L'IUT

Extrait des statuts en cours de révision au 1/06/23

Préambule

Les enseignants, usagers et personnels BIATSS de l'IUT Bordeaux Montaigne affirment leur adhésion aux principes suivants.

1- Le principe d'autonomie qui implique fondamentalement que soient attribués à l'Institut des moyens adéquats permettant une autonomie administrative et financière réelle ainsi que le développement harmonieux de la pédagogie.

2- Le principe de la liberté d'information et d'expression à l'égard des problèmes politiques, économiques et sociaux dans le respect des opinions de chacun et de la laïcité.

Dans le respect général de la loi, des règlements et des programmes CPN, dans l'intérêt général de l'IUT, les départements et filières se réservent l'initiative pédagogique sur le plan de la conception des méthodes et des objectifs des enseignements dispensés.

Article 1 : présentation

L'IUT Bordeaux Montaigne, composante de l'Université Bordeaux Montaigne, est un institut au sens des articles 713-1 et 713-9 du code de l'éducation.

Il dispense des enseignements supérieurs technologiques à vocation professionnelle dans certains secteurs de la production, de la recherche et des services.

Article 2 : missions

L'IUT Bordeaux Montaigne a pour missions de :

- ▶ assurer des formations technologiques et universitaires sanctionnées le Bachelor universitaire de technologie (BUT) et la Licence Professionnelle (LP),
- ▶ préparer aux fonctions de cadre intermédiaire par la formation initiale, la formation continue ou l'alternance,
- ▶ contribuer, en collaboration avec le monde économique et les milieux professionnels, à l'insertion professionnelle des étudiants,
- ▶ favoriser, en relation avec ses spécialités, les activités de recherche de ses personnels et le cas échéant le transfert de technologie,
- ▶ développer des actions de coopération internationale,
- ▶ participer à la création et au fonctionnement de toute filière professionnelle qui le concerne.

Article 3 : gouvernance

L'IUT est administré par un Conseil d'Institut, organe délibérant, dont les attributions, la composition et les modalités de fonctionnement font l'objet du Titre 2 des présents statuts.

Lorsqu'il est consulté sur des questions relatives aux enseignants (recrutements, carrières, demandes individuelles, répartition des emplois affectés à l'IUT...), le Conseil siège en formation restreinte aux élus enseignants. Il prend alors le nom de « commission de choix ».

L'IUT est dirigé par un directeur, organe exécutif, qui peut être secondé par un ou plusieurs adjoints.

Le Comité de direction, organe de coordination pédagogique, assiste le directeur.

Le Comité de gestion est sollicité pour les préparations budgétaires par le directeur et le responsable administratif.

La Commission paritaire se réunit pour les questions relatives aux personnels BIATSS.

Les Conseils de départements assurent l'organisation des études et la gouvernance des départements.

Présentation et statuts de l'IUT :
www.iut.u-bordeaux-montaigne.fr
rubrique Présentation de l'IUT

ORGANIGRAMME

Directeur de l'IUT Bordeaux Montaigne

Alban Pichon

direction-iut@iut.u-bordeaux-montaigne.fr

Responsable administrative et financière

Hélène Ertlé 05 57 12 20 77

helene.ertle@iut.u-bordeaux-montaigne.fr

Services administratifs et techniques

Secrétariat de direction

Hélène Larroque 05 57 12 20 01

helene.larroque@iut.u-bordeaux-montaigne.fr

Comptabilité/Gestion financière

Michèle Quellier 05 57 12 20 55

michele.quellier@iut.u-bordeaux-montaigne.fr

Laurianne Seran 05 57 12 20 56

laurianne.seran@iut.u-bordeaux-montaigne.fr

Scolarité centrale

Responsable Hélène Monnerie-Sorin
05 57 12 20 29

scolarite-iut@iut.u-bordeaux-montaigne.fr

Centre de ressources

Responsable Aurélie Doumbo
05 57 12 20 57 / 20 09

aurelie.doumbo@iut.u-bordeaux-montaigne.fr

Accueil 05 57 12 20 44

accueil-iut@iut.u-bordeaux-montaigne.fr

Service informatique

Responsable Stéphane Colnay 05 57 12 20 74

stephane.colnay@iut.u-bordeaux-montaigne.fr

Coordinateur multimédia

Justin Puyo 05 57 12 20 03

justin.puyo@iut.u-bordeaux-montaigne.fr

Service PAO

Marina Estèves 05 57 12 20 58

marina.esteves@iut.u-bordeaux-montaigne.fr

Patrimoine, logistique et maintenance

Responsable Aurélien Cornille
05 57 12 21 58

aurelien.cornille@iut.u-bordeaux-montaigne.fr

Départements pédagogiques

INFORMATION-COMMUNICATION

Chef de département : Clément Borel

► Communication des organisations

► Information numérique dans les organisations

Secrétariat : Corine Videau 05 57 12 20 10

corine.videau@iut.u-bordeaux-montaigne.fr

► Métiers du livre et du patrimoine

Secrétariat : Camille Seguin 05 57 12 20 14

camille.seguin@iut.u-bordeaux-montaigne.fr

Secrétariat : Nassima Choltus 05 57 12 20 11

nassima.choltus@iut.u-bordeaux-montaigne.fr

► Publicité

Secrétariat : Quentin Bessière 05 57 12 20 40

quentin.bessiere@iut.u-bordeaux-montaigne.fr

FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE

Responsable : Clotilde de Montgolfier

Assistante en ingénierie : Khadidja Merahi

► Pôle Information-Communication

► Pôle Métiers du multimédia et de l'internet

Secrétariat : Khadidja Merahi 05 57 12 21 45

formation-continue-iut@iut.u-bordeaux-montaigne.fr

► Pôle Carrières sociales/Isiat

Secrétariat : Catherine Lecart 05 57 12 21 47

formation-continue-iut@iut.u-bordeaux-montaigne.fr

► Pôle Métiers de la culture

Secrétariat : Khadidja Merahi 05 57 12 20 32

formation-continue-iut@iut.u-bordeaux-montaigne.fr

MÉTIERS DU MULTIMÉDIA ET DE L'INTERNET

Chef de département : Marlène Dulaurans

Secrétariat : Quentin Bessière 05 57 12 20 40

quentin.bessiere@iut.u-bordeaux-montaigne.fr

CARRIÈRES SOCIALES

Chef de département : Abdourahmane Ndiaye

► Animation sociale et socioculturelle

► Villes et territoires durables

Secrétariat : Mélisse Debes 05 57 12 21 59

melisse.debes@iut.u-bordeaux-montaigne.fr

Louise-Élodie Seran 05 57 12 21 35

louise-elodie.seran@iut.u-bordeaux-montaigne.fr

► Conception de projets & médiation artistique et culturelle

Secrétariat : Khadidja Merahi 05 57 12 20 32

comedia@iut.u-bordeaux-montaigne.fr

Annuaire complet du personnel :
www.u-bordeaux-montaigne.fr

Annuaire

Chercher la composante :
IUT Bordeaux Montaigne

OFFRE DE FORMATION

Des formations universitaires et technologiques

adaptées aux évolutions professionnelles

LE BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE, C'EST...

- ▶ Un diplôme national universitaire en 3 ans reconnu au grade licence
- ▶ Une formation sélective et accessible aux baccalauréats généraux et technologiques
- ▶ Toujours 24 spécialités reconnues (Carrières sociales, Information-Communication, Métiers du multimédia et de l'internet,...) avec la possibilité de choisir un parcours dans ces spécialités
- ▶ Une pédagogie innovante, basée sur les compétences, propice au travail en mode projet
- ▶ Un accompagnement individualisé et un environnement universitaire à taille humaine
- ▶ Un programme national permettant la professionnalisation par l'acquisition de compétences reconnues et recherchées par les milieux socio-professionnels

9 PARCOURS DE BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

au sein de 3 départements

BUT Carrières sociales

Parcours Animation sociale et socioculturelle
Parcours Villes et territoires durables

BUT Information-Communication

Parcours Communication des organisations
Parcours Information numérique dans les organisations
Parcours Métiers du livre et du patrimoine
Parcours Publicité

BUT Métiers du multimédia et de l'internet

3 parcours ouverts en 3^e année :
Parcours Stratégie de communication et design d'expérience
Parcours Création numérique
Parcours Développement web et dispositifs interactifs

6 LICENCES PROFESSIONNELLES

en formation continue et en alternance

Carrières sociales

Conception de projets & Médiation artistique et culturelle
Coordination de projets de développement social et culturel
Médiation par le jeu et gestion de ludothèques

Information-Communication

Bibliothécaire
Libraire
Communication éditoriale et digitale

2 MASTERS PROFESSIONNELS

Carrières sociales

Ingénierie d'animation territoriale

Information-Communication

Édition

2 Diplômes Universitaires (DU)

Information-Communication

Études technologiques internationales (DUETI)

Carrières sociales

Gestion et animation de ludothèque (DUGAL)

Pour en savoir plus,
consultez le site :
www.iut.u-bordeaux-montaigne.fr
rubrique Offre de formation

ACCÈS AUX LOCAUX

Badges : les étudiants doivent retirer auprès du secrétariat de leur filière ou de leur département un badge permettant l'accès à l'IUT.

Toute perte de badge doit être immédiatement signalée au service Patrimoine, logistique et maintenance (niveau 2 - bureau 201).

Ascenseurs : les ascenseurs sont réservés aux personnels de l'IUT, aux personnes en situation de handicap et aux déplacements d'objets lourds.

Respect des locaux des biens : il est formellement interdit de manger ou de boire dans les salles, y compris les bureaux. Nous sommes collectivement responsables de la propreté des lieux et du respect dû aux personnels d'entretien.

- ▶ Une cafétéria est à votre disposition au rez-de-chaussée du bâtiment 2.
- ▶ Les trottinettes et vélos doivent être garés au garage à vélo. L'usage des trottinettes, vélos, rollers, skateboards et autres engins à roulettes est interdit à l'intérieur du bâtiment, du patio et du jardin.
- ▶ Les jeux pouvant entraîner une détérioration des biens matériels ou mettre en danger la sécurité des personnes, sont interdits dans l'établissement.
- ▶ Il est interdit de fumer ou de vapoter à l'intérieur de l'établissement, sur les passerelles et les terrasses. À l'extérieur, dans les jardins et sur le parvis, veuillez jeter vos mégots de cigarettes dans les cendriers prévus à cet effet.
- ▶ L'introduction et la consommation d'alcool et de stupéfiants sont formellement interdites dans l'enceinte de l'établissement.

Le respect mutuel entre personnels et usagers constitue un des fondements de la vie collective.

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 7 h 45 à 20 h uniquement avec badge.
En dehors de ces horaires, pendant
les week-ends et les vacances,
le bâtiment est fermé au public.

À savoir

- ▶ En cas de perte, la délivrance de toute autre carte sera facturée 10€.

ÉVACUATION DES BÂTIMENTS

En cas d'alarme incendie

- ▶ Prenez toujours au sérieux une alarme incendie.
- ▶ Ayez le réflexe de repérer les sorties de secours à proximité de vos lieux de cours habituels.

Conduite à tenir en cas d'alarme incendie

- ▶ Garder son calme.
- ▶ Cesser immédiatement toute activité.
- ▶ Prendre ses effets personnels et quitter la pièce.
- ▶ Évacuer le bâtiment en utilisant uniquement les issues de secours (cages d'escaliers).

Lorsque l'alarme incendie se déclenche (sonnerie intermittente), les étudiants et les personnels doivent évacuer au plus vite le bâtiment en suivant les consignes du personnel équipé d'un brassard chargé de l'évacuation.

SORTIE DE SECOURS



- ▶ Ne jamais emprunter les ascenseurs.
- ▶ Porter une attention toute particulière aux personnes en situation de mobilité réduite et les aider à se mettre en sûreté dans une cage d'escalier.
- ▶ Une fois à l'extérieur du bâtiment, se diriger vers le point de rassemblement le plus proche signalé par les panneaux verts qui se situent sur le parvis place Renaudel et dans le jardin ; se tenir en retrait du bâtiment.



* Pour toute question, adressez-vous au service Patrimoine, logistique et maintenance
tél. 05 57 12 21 58
plm-iut@iut.u-bordeaux-montaigne.fr



L'établissement est en période de vigilance Vigipirate, cela implique des précautions de sécurité particulières dont vous êtes aussi les garants.

- L'établissement est en accès restreint. La venue de personnes extérieures est soumise à autorisation de l'administration.
- Gardez sur vous votre badge, des contrôles peuvent être opérés à tout moment.
- Ne laissez pas vos sacs sans surveillance.
- En cas de comportement suspect, prévenez un membre du personnel.
- Comme pour l'évacuation en cas d'alarme incendie, repérez les issues de secours proches de vos lieux de cours.

Pour plus d'information sur la conduite à tenir en cas d'attaque :
www.iut.u-bordeaux-montaigne.fr
rubrique Présentation de l'IUT
 Consignes de sécurité

HARCÈLEMENT

- Une cellule de signalement est à votre écoute pour toute question ou tout fait relatif au harcèlement, pour toutes les formes de violences sexistes, homophobes ou discriminations.

Informations sur le site de l'IUT :
rubrique Vie étudiante



Contact

Infirmière : M^{me} Anne Strazielle
 tél. 05 57 12 47 67

anne.strazielle@u-bordeaux-montaigne.fr

Vous pouvez télécharger le guide :
 «Les violences sexistes,
 sexuelles et autres agressions :
 prévenir – agir»

via le site de l'IUT

Rubrique Vie étudiante,
 Aide & Entraide, Cellule de veille
 contre les violences sexistes
 et homophobes

LUTTE CONTRE LE BIZUTAGE

- «Faire subir ou commettre des actes humiliants ou dégradants, lors de réunions, rencontres, manifestations», est interdit à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement. C'est un délit qui peut être puni dans les conditions prévues par le code pénal et le code de l'éducation.
- Une procédure disciplinaire, non exclusive d'une procédure judiciaire, est susceptible d'être engagée.

DROIT À L'IMAGE ET RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

Diffuser des photographies, des enregistrements sonores et/ou visuels de personnes à leur insu est interdit et susceptible de poursuites.

PLAGIAT, CONTREFAÇON ET UTILISATION D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

- Tout travail remis doit être un document original écrit ou réalisé par vous-même.
- Reprendre les propos d'un auteur, sans y faire référence, ou reproduire une œuvre sans le consentement de son auteur est illicite et vous expose à des sanctions disciplinaires.

Pour plus d'information :
etu.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/etudes-et-scolarite/examens/plagiat.html

SCOLARITÉ

Le service de la scolarité est à votre écoute tout au long de l'année universitaire, de la gestion de votre inscription administrative à l'édition de votre diplôme. Il pourra également répondre à toute question sur les aides financières, le CROUS, la vie étudiante, etc.

Il est ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

* Pour plus de renseignements, contactez le service de la scolarité :

M^{me} Hélène Monnerie-Sorin - tél. 05 57 12 20 29
M^{me} Anaïs Mendibil - tél. 05 57 12 20 02
scolarite-iut@iut.u-bordeaux-montaigne.fr

Informations sur le site de l'IUT :
www.iut.u-bordeaux-montaigne.fr
rubrique Scolarité

► Demande d'utilisation d'un prénom d'usage

Suite à votre inscription sous votre état civil, vous pouvez demander l'utilisation de votre prénom d'usage. Cette demande de changement de prénom peut se faire à tout moment de l'année universitaire.

* Contactez le service de la scolarité de l'IUT et la direction de la scolarité de l'université.
scolarite-iut@iut.u-bordeaux-montaigne.fr
scolarite@u-bordeaux-montaigne.fr

Détail de la procédure sur le site de l'université :
ubxm.fr/prenomusage

Les cours se déroulent en présentiel, sous réserve de conditions sanitaires favorables.

COVID-19

- Les consignes de prévention Covid-19 sont susceptibles d'évoluer selon la situation sanitaire, les informations vous parviendront par courriel et affichage.
- Des distributeurs de gel hydroalcoolique sont à disposition aux différents points d'entrée, de passage et à proximité des salles techniques.
N'hésitez pas à les utiliser à votre arrivée à l'IUT.

Vous êtes définitivement inscrit.e à l'IUT Bordeaux Montaigne une fois que vos certificats de scolarité et votre carte étudiant.e vous ont été délivrés.

► **Le certificat de scolarité** vous est envoyé automatiquement par mail sous l'intitulé «justificatif d'inscription».

► **La carte étudiante «Aquipass»** vous est remise lors des journées de rentrée. Cette carte universitaire est multiservices [CROUS, bibliothèques, photocopies] et contient un porte-monnaie électronique IZLY.

PÔLE HANDICAP

Accueil sur rendez-vous :

du lundi au vendredi à l'Université Bordeaux Montaigne ou à l'IUT

* Pour plus de renseignements, contactez le service Pôle handicap.
M^{me} Violaine Lafourcade
tél. 05 57 12 60 06 - 05 57 12 10 87
handicap@u-bordeaux-montaigne.fr

Pôle Handicap
Université Bordeaux Montaigne
33607 Pessac cedex

TRAM B :
Montaigne-Montesquieu

Accueil et accompagnement spécifique des étudiants en situation de handicap atteints de : troubles moteurs, troubles visuels, troubles auditifs, troubles du langage, troubles viscéraux, troubles cognitifs, troubles psychiques.

- Aide à l'orientation et conseil sur le projet de formation.
- Analyse des besoins pour un accompagnement global et individualisé.
- Aide et compensation du handicap sur mesure en fonction de la situation de chaque étudiant.
- Aménagement des conditions de passage des examens.
- Médiation entre l'étudiant et l'équipe pédagogique.
- Aide au repérage sur le campus et à l'IUT.

Consultez le site de l'université :
www.u-bordeaux-montaigne.fr
rubrique Campus
Accessibilité et handicap

CENTRE DE RESSOURCES MONTAIGNE IUT/IJBA

Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi de 8 h 30 à 19 h 00 / vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

* Pour rejoindre l'équipe à l'IUT :
tél. 05 57 12 20 09 - 05 57 12 20 57
crm@iut.u-bordeaux-montaigne.fr

* Page Facebook :
www.facebook.com/crmiutbdxm/

* Instagram :
[@centreresourcesmontaigne](https://www.instagram.com/centreresourcesmontaigne)

Des documents en accès libre

- ▶ Livres
 - ▶ Revues et journaux
 - ▶ Mémoires et rapports de stages
 - ▶ DVD
 - ▶ Jeux
- supports papier et numérique

Des outils de recherche

- ▶ Le catalogue des Bibliothèques Universitaires Bordelaises 
- ▶ Des plateformes de documents (CAIRN, Europresse, Encyclopædia Universalis, VOD, ...)

Des services

- ▶ Renseignements, aide à la recherche
- ▶ 100 places assises
- ▶ 15 postes informatiques en libre accès
- ▶ Wi-Fi
- ▶ Photocopies et impressions (carte IZLY), scan
- ▶ 1 espace ouvert au travail individuel ou en groupe et
1 espace silencieux

Des actualités sur le site de l'IUT :
www.iut.u-bordeaux-montaigne.fr
rubrique Centre de ressources

STAGES ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Les stages à l'IUT

La pédagogie mise en œuvre en IUT apporte aux étudiants une solide culture académique et forme à l'exercice d'une activité professionnelle. Les stages concourent pleinement à cet apprentissage, tout comme les différents projets qui jalonnent chaque année universitaire (ateliers, études de cas, projets tutorés, projet personnel et professionnel, etc.).

Durant leur formation, les étudiants se voient proposer plusieurs périodes de stages, selon différentes modalités (découverte, application, etc.).

Les stages sont obligatoires. Leur durée est de 22 à 26 semaines en BUT, et de 12 à 16 semaines pour une licence professionnelle. Ils favorisent la mise en situation selon les spécificités de l'option choisie. Ils visent à développer l'autonomie, l'esprit d'initiative, l'adaptation, la polyvalence, les compétences requises pour une compréhension des enjeux relationnels, une maîtrise technologique, la gestion de projets.

Le suivi, l'encadrement et l'évaluation des stages sont assurés par les équipes pédagogiques des départements. Ils peuvent faire l'objet d'un rapport écrit associé ou non à une soutenance, alimenter la réflexion des travaux de fin d'études, contribuer à l'élaboration du projet professionnel, enrichir le portfolio.

Les services de l'Université

- ▶ Conseils et méthodes pour la consolidation de votre projet
- ▶ Informations concernant l'orientation et la poursuite d'études
- ▶ Centre de ressources spécialisé métiers & formations en France et à l'étranger
- ▶ Accompagnement vers votre insertion professionnelle

* Direction de l'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle de l'université (DOSIP) - 9 h-17 h (18 h le jeudi) - tél. 05 57 12 45 00
Fermé le lundi matin et le vendredi après-midi.
dosip@u-bordeaux-montaigne.fr

* Pôle coordination des stages
9 h-17 h - tél. 05 57 12 44 30
Fermé le lundi matin et le vendredi après-midi.
stages@u-bordeaux-montaigne.fr

À savoir

- ▶ Les chargés d'orientation et d'insertion professionnelle peuvent se déplacer à l'IUT.

VIE ASSOCIATIVE

Création et domiciliation

Créer une association nécessite d'effectuer une demande conjointe auprès de la direction de l'IUT et du chef de département. Les membres fondateurs ou ceux du futur bureau doivent également en informer le responsable de formation ou de filière concerné. Après examen, la demande est présentée au Conseil d'Institut.

Une dizaine d'associations contribue au dynamisme des trois départements de l'IUT. Elles œuvrent dans l'intérêt des étudiants et favorisent la citoyenneté. Toute association créée et domiciliée à l'IUT s'inscrit dans le respect de l'intérêt général et des missions de l'établissement.

Toute demande doit comporter le nom de l'association, ses objectifs, son public et la nature de ses activités. Elle doit préciser un contact (nom, prénom, formation, promotion, courriel et numéro de téléphone), et si possible la composition envisagée du futur bureau (noms, fonctions et coordonnées).

Toute prise de responsabilité associative engage moralement et juridiquement sa présidence et les membres du bureau.

Les membres des associations doivent avoir un lien étroit avec l'IUT et avec l'Université Bordeaux Montaigne et réunir majoritairement des étudiants de l'IUT.

* Contact IUT :

M^{me} Hélène Larroque - tél. 05 57 12 20 01
direction-iut@iut.u-bordeaux-montaigne.fr

* Contact université :

M^{me} Maroussia Rochette,
Chargée de développement de vie étudiante
et de campus - tél. 05 57 12 66 74
vie-etudiante@u-bordeaux-montaigne.fr

Chaque association s'engage à :

- communiquer ses statuts à la direction de l'IUT,
- informer la direction de l'IUT et celle du département concerné de tout changement de statuts ou de toute modification de composition du bureau,
- donner la liste des membres du bureau,
- proscrire toute pratique de bizutage, tout acte d'harcèlement, et veiller notamment à ce qu'aucune pratique de ce type ne se déroule lors de périodes d'intégration ou durant l'année,
- respecter les activités d'enseignement et de recherche, les principes de laïcité, de neutralité et de service public,
- présenter une attestation de responsabilité civile.

Forum

Chaque année à la mi-octobre, le Forum des associations permet de mieux connaître les activités des associations domiciliées à l'IUT, de rencontrer des partenaires institutionnels et des acteurs de proximité.

Certification

Diverses certifications sont proposées aux étudiants pour valoriser des engagements citoyens et obtenir jusqu'à 0,4 point bonus sur la moyenne de l'année. L'une d'elles est la certification Responsabilités associatives pour les étudiants impliqués dans une association ou souhaitant en créer une. Une formation d'une vingtaine d'heures est proposée en février.

* Renseignements :
accueil@u-bordeaux-montaigne.fr
tél. 05 57 12 46 21 ou 46 25

Pour connaître les objectifs et le contenu de la formation, consultez le site de l'université :

etu.u-bordeaux-montaigne.fr
rubrique Études & Scolarité
Action de formation personnelle
Certification

Vie associative

Les associations étudiantes proposent des activités variées et organisent des événements tout au long de l'année pour dynamiser la vie étudiante.

L'université leur apporte un soutien actif dans leur démarches, pour organiser un événement, monter un projet, pour la logistique et financer des initiatives étudiantes.

FSDIE

Le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) est un fonds destiné à financer des projets portés par des étudiant.e.s, regroupés en association. La commission se réunit trois fois par an : novembre, mars et juin.

Pour en savoir plus, sur les critères, les documents à fournir et connaître les modalités d'attribution de cette aide, consultez le site de l'université :

etu.u-bordeaux-montaigne.fr
rubrique Culture et vie étudiante
Soutien aux projets étudiants

* Pour toutes questions sur la vie associative et sur le FSDIE aide aux projets :
M^{me} Maroussia Rochette,
chargée de développement de vie étudiante
et de campus.
vie-etudiante@u-bordeaux-montaigne.fr
tél. 05 57 12 66 74

CHARTRE INFORMATIQUE

Respect des règles de sécurité

L'utilisateur doit se mettre en conformité avec les mesures adoptées par le responsable du service informatique de l'IUT, notamment en matière de gestion de mot de passe. Il doit signaler au responsable du service toute tentative de violation ou d'effraction sur un compte, sur des données ou sur l'intégrité du système.

Respect de la confidentialité

Les données contenues dans des fichiers ou transmises sur les réseaux par des utilisateurs ou des administrateurs doivent être considérées comme privées, qu'elles soient ou non accessibles par les autres utilisateurs.

La possibilité d'accéder à un fichier n'implique pas le droit de le consulter.

La possibilité de modifier un fichier n'implique pas que l'on ait le droit de l'altérer.

Respect de l'intégrité des systèmes

L'utilisateur ne doit en aucun cas modifier :

- ▶ le contenu des fichiers système,
- ▶ le contenu des fichiers de configuration réseau,
- ▶ le contenu des fichiers relatifs à la sécurité, des machines ou des équipements réseau.

Respect des restrictions légales d'utilisation

Les logiciels doivent être utilisés conformément à leurs conditions d'acquisition. Les réseaux ne doivent en aucun cas être utilisés pour outrepasser ces conditions d'utilisation. De même, il convient de respecter impérativement les règles qui régissent la propriété intellectuelle et artistique.

La chartre informatique est consultable sur le site de l'IUT www.iut.u-bordeaux-montaigne.fr

Rubrique Vie étudiante
Services numériques

* **Contact service informatique de l'IUT :**
service-info-iut@iut.u-bordeaux-montaigne.fr

L'utilisateur ne doit en aucun cas utiliser ou tenter d'utiliser les privilèges d'administration du système. L'utilisation, le stockage de logiciels pouvant porter gravement atteinte à la sécurité des systèmes (virus, cheval de Troie, vers, logiciel d'espionnage de lignes de communication...) sont interdits.

SERVICES INFORMATIQUES

Votre statut d'étudiant à l'IUT Bordeaux Montaigne vous donne accès à des services numériques, proposés par l'Université Bordeaux Montaigne et par l'IUT.

Services Numériques de l'IUT :

www.iut.u-bordeaux-montaigne.fr

/Vie étudiante

- ▶ Accès au parc informatique de l'IUT et donc aux logiciels professionnels
- ▶ Accès au système d'impression sur le site de l'IUT
- ▶ Changement de mot de passe IUT :
<http://intranet.iut.u-bordeaux-montaigne.fr/moncompte>

Il est interdit :

- ▶ d'utiliser le compte d'un tiers,
- ▶ d'envoyer, ou tenter d'envoyer des messages ou des courriers électroniques anonymes ou sous une identité usurpée.

Services Numériques de l'Université :

etu.u-bordeaux-montaigne.fr

- ▶ Connexion à Eduroam : pour toute aide veuillez vous référer à <https://cat.eduroam.org>
- ▶ Changement de mot de passe Université :
<https://etu.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/outils/mon-compte.html>
- ▶ Accès à l'Encyclopédie Universalis, à la presse en ligne (Factiva) et à certains livres électroniques
- ▶ Accès au bureau virtuel

Il est fortement recommandé :

- ▶ de ne pas laisser votre session à un autre étudiant (cet autre étudiant agirait uniquement en votre nom),
- ▶ de bien fermer votre session dès que vous quittez votre poste informatique.

Respect de l'identité

Le droit d'accès à un système est personnel et inaccessibles.

Les mots de passe sont strictement personnels.

Ils ne doivent être ni communiqués, ni stockés.

ACTIVITÉS SPORTIVES

Dans le cadre spécifique de l'IUT Bordeaux Montaigne, des ateliers de pratique sont réservés aux étudiants et aux personnels.

Une formation qualifiante (uniquement pour **3 ateliers**) permet aux étudiants de bénéficier d'une bonification de 0,4 point par semestre.

► Badminton

Au gymnase Barbey (cours Barbey) proche de l'IUT Bordeaux Montaigne le lundi de 18 h à 19 h 30

► Abdos - Lombaires - Fitness - Pilates

Amphi 1 (bâtiment Carrières Sociales) IUT Bordeaux Montaigne le mardi de 12 h 35 à 13 h 20

► Renforcement musculaire général

En salle de musculation sur le campus universitaire au COSEC le mercredi de 17 h à 18 h 30

Consultez le plan interactif du campus pour localiser les activités www.iut.u-bordeaux-montaigne.fr
rubrique Présentation de l'IUT
Plan d'accès et contact

► YOGA (formation non qualifiante)

Amphi 1 (bâtiment Carrières Sociales) IUT Bordeaux Montaigne le lundi de 12 h 40 à 13 h 30

Des activités physiques et sportives variées sont proposées dans le cadre de votre inscription universitaire

L'ensemble de ces services est à retrouver sur le site de l'Université Bordeaux Montaigne, rubrique « Campus » puis « Sport ». Une plaquette téléchargeable indique les différentes activités, les sites sportifs, les horaires proposés et le nom des enseignant-e-s qui les encadrent.

Pour les pratiques de loisirs, les pratiques de performance en équipe ou en individuel au sein de la FFSU (licence de la fédération du sport universitaire) ou les pratiques de formation personnelle qualifiante (notée), plusieurs réunions organisées par M. Vincent Baloup, Professeur d'EPS, se tiendront lors de la rentrée pour vous informer de l'ensemble des services sportifs développés pour les étudiants.

TAXE D'APPRENTISSAGE

Aider l'IUT c'est possible, avec la taxe d'apprentissage !

Pour vous permettre d'étudier dans les meilleures conditions, l'IUT Bordeaux Montaigne améliore sans cesse le matériel mis à votre disposition.

La seule obligation fiscale qui offre la possibilité de financer la formation des futurs salariés.

Cette année, vous allez effectuer un projet tutoré, un stage ou une alternance. À cette occasion, pensez à informer votre partenaire ou votre maître de stage de la possibilité de verser à l'IUT le solde de la taxe d'apprentissage.

Parlez-en aussi à vos proches, ils peuvent se renseigner auprès du service comptable ou de la DRH de leur entreprise et leur proposer un versement à l'IUT.

L'affectation du solde de la taxe d'apprentissage s'effectue sur la plateforme SOLTÉA.

Informations établissement :

SIRET : 19331766600017

Code UAS : 0331420P

* Pour plus de renseignements, contactez le secrétariat de direction de l'IUT :
M^{me} Hélène Larroque tél. 05 57 12 20 01
direction-iut@iut.u-bordeaux-montaigne.fr

Cette taxe versée par les entreprises est destinée à financer les formations.

Renseignements :

www.u-bordeaux-montaigne.fr

Accueil > vous êtes > entreprise ou partenaire
> verser la taxe d'apprentissage

LOGEMENT

Bordeaux et sa métropole connaissent depuis plusieurs années un marché immobilier tendu, avec une pression forte sur les logements étudiants. Pour mettre toutes les chances de votre côté, voici quelques conseils pratiques et pistes pour vous aider dans votre recherche de logement.

- ▶ **Anticipez** votre recherche de logement avant la rentrée pour éviter que cela devienne un parcours du combattant.
- ▶ **Définissez** votre budget pour le 1^{er} mois et le reste de l'année.
- ▶ **Rendez vous aux visites** avec un dossier locatif déjà constitué (photocopie de la carte d'identité, carte étudiante ou certificat de scolarité, justificatif de domicile de moins de 3 mois, RIB et les documents requis pour le garant).
- ▶ **Faites attention** aux annonceurs malhonnêtes, notamment certains loueurs de logement ; n'effectuez aucun versement de réservation avant d'avoir visité de logement, ni avant la signature du bail ou d'être sûr de l'authenticité du logement.
- ▶ **Ne versez jamais d'argent** en espèces (ou mandat cash, Paypal, Western Union, PPCF) et ne réglez ni loyer, ni caution avant d'avoir signé le bail.
- ▶ **Ne passez pas par des marchands** de listes qui proposent une liste de logements en échange d'argent. Demandez toujours votre quittance de loyer ou un reçu après chaque paiement effectué.

STUDAPART

Plateforme réservée exclusivement aux étudiants de Bordeaux Montaigne, regroupant des offres logements de propriétaires privés, en résidences étudiantes privées et d'agences immobilières.

* Plateforme Studapart :
housing.u-bordeaux-montaigne.fr
Nouveaux étudiants :
indiquer votre adresse e-mail personnelle
Code d'activation : HOUSINGMONTAIGNE

Pour accéder aux aides au logement et aux bons plans :
etu.u-bordeaux-montaigne.fr
rubrique Infos pratiques
Logement et restauration

* En cas de difficulté, contactez :
logement-etudiant@u-bordeaux-montaigne.fr

SANTÉ ET SOCIAL

* INFIRMERIE DE L'UNIVERSITÉ

M^{me} Anne Strazielle - tél. 05 57 12 47 67
anne.strazielle@u-bordeaux-montaigne.fr

L'infirmière peut vous recevoir à l'université sur le campus de Pessac ou à l'IUT.

Informations sur le site :
<http://etu.u-bordeaux-montaigne.fr>
rubrique Vie de campus
Santé et accompagnement social

▶ Vous avez accès à l'espace santé étudiants de l'Université de Bordeaux.

Consultations médicales avec un médecin généraliste ou un spécialiste, vaccinations, soins infirmiers.

Consultations médico-psychologiques : psychologues, psychiatres, dermatologues, endocrinologues, assistantes sociales, ateliers thérapeutiques, contraception, sexualité, diététique, ateliers gestion du stress, accueil sur les violences...

▶ **Vous bénéficiez du tiers payant**, vous n'avez aucun frais à avancer.

À prévoir

▶ Un avis médical pour l'aménagement des examens ou concours (situations de handicap) ou un certificat pour maintien de bourse.

tél. 05 33 51 42 01

▶ Un certificat de non contre-indication à la pratique d'un sport.

tél. 05 33 51 42 04

▶ Une mise à jour vaccinale pour un stage ou un voyage.

tél. 05 33 51 42 03

* ASSISTANTE SOCIALE

Vous rencontrez des difficultés financières, vous pouvez obtenir une aide ponctuelle de l'université, après avoir rencontré un.e assistant.e social.e.

Crous de Bordeaux
18 rue du Hamel - 33000 Bordeaux

Pour prendre rendez-vous :
www.clicrdv.com/crous-de-bordeaux

Pour accéder aux infos pratiques :
etu.u-bordeaux-montaigne.fr
rubrique Infos pratiques
aides financières

INFORMATIONS UTILES

AIDE & ENTRAIDE

- ▶ Aides au quotidien : vie pratique, distribution de colis alimentaires par linkee,
- ▶ Espace santé étudiant : suivi médical, écoute et soutien
- ▶ Bourses, logement, aides financières, ...

Informations sur le site de l'IUT :
www.iut.u-bordeaux-montaigne.fr
rubrique Vie étudiante
Aide & Entraide

BIBLIOTHÈQUES

- ▶ **Bibliothèque universitaire des Sciences de l'Homme Université de Bordeaux**
3 ter place de la Victoire
33000 Bordeaux **tél. 05 57 57 19 30**
- ▶ **Bibliothèque lettres et sciences humaines** - 4 avenue Denis Diderot
33600 Pessac **tél. 05 57 12 47 50**
- ▶ **Bibliothèque universitaire droit, science politique, économie**
4 avenue Denis Diderot
33600 Pessac **tél. 05 56 84 85 15**
- ▶ **Bibliothèque universitaire interdisciplinaire**
125 cours d'Alsace et Lorraine
33000 Bordeaux **tél. 05 56 52 33 02**
- ▶ **Bibliothèque Capucins - St-Michel**
10-12 place des Capucins
33800 Bordeaux **tél. 05 56 91 18 79**
- ▶ **Bibliothèque Mériadeck**
85 cours du Maréchal Juin
33000 Bordeaux **tél. 05 56 10 30 00**

CENTRES DE SANTÉ

- ▶ **Hôpital Pellegrin - CHU de Bordeaux**
place Amélie Raba Léon
33076 Bordeaux **tél. 05 56 79 56 79**
- ▶ **Centre d'Accueil en Urgence des Victimes d'Aggression- CAUVA**
Hôpital Pellegrin
place Amélie Raba-Léon
33000 Bordeaux **tél. 05 56 79 56 79**
- ▶ **Hôpital Charles Perrens** (psychiatrie)
137b rue Léo Saignat
33000 Bordeaux **tél. 05 56 56 34 34**
- ▶ **CEID-Addictions** : Alcool-Drogue-Tabac
20 place Pey Berland
33000 Bordeaux **tél. 05 35 14 00 30**
- ▶ **Espace Santé Étudiants Bordeaux**
Service universitaire de Médecine préventive - 22 avenue Pey Berland
33600 Pessac **tél. 05 33 51 42 00**
Rendez-vous : Doctolib
- ▶ **Mouvement Français Planning Familial**
19 Rue Eugène le Roy
33800 Bordeaux **tél. 05 56 44 00 04**

URGENCES

Samu 15 - Police 17 - Pompiers 18
SAMU social 115
Suicide écoute **05 56 02 24 01**
Centre antipoison **05 56 96 40 80**
SOS médecins **05 56 44 74 74**

RESTAURATION UNIVERSITAIRE

Crous Resto U' La soucoupe
351 cours de la Libération
33400 Talence **tél. 05 57 96 29 23**
[Tram B : Arts et métiers](#)

Crous Cafet' U' le Vent debout
11 avenue Pey berland
33600 Pessac **tél. 05 56 80 67 55**
[Tram B : Doyen Brus](#)

(S)pace' Resto U' - Campus
18 avenue de Bardanac
33600 Pessac **tél. 05 56 80 79 21**
[Tram B : Montaigne-Montesquieu](#)

Crous Moovy Market' le Sirtaki
23 esplanade des Antilles
33600 Pessac **tél. 05 57 96 76 77**
[Tram B : Montaigne-Montesquieu](#)

Crous Cafet' le Forum
2 avenue Léon Duguit
33600 Pessac **tél. 05 56 37 26 00**
[Tram B : Montaigne-Montesquieu](#)

Crous Cafet' le Veracruz
Avenue Maine de Biran
Esplanade des Antilles
33600 Pessac **tél. 05 57 96 94 18**
[Tram B : Unitec](#)

Crous Resto U' la Passerelle
avenue Léon Duguit
33600 Pessac **tél. 05 56 80 67 55**
[Tram B : Montaigne-Montesquieu](#)

Crous Resto U' le Capu
15 rue Jules Guesde
33800 Bordeaux **tél. 05 56 92 75 30**
[Quartier des Capucins](#)

Crous Resto U' le Mascaret
146 rue Léo Saignat
33000 Bordeaux **tél. 05 47 30 43 76**
[Tram A : Pellegrin/Bordeaux 2](#)

Crous Cafet' la Bastide
15 avenue Abadie
33100 Bordeaux **tél. 05 71 60 68 13**
[Tram A : Jardin botanique](#)

Crous Market' le Musée
3 ter place de la Victoire
33800 Bordeaux **tél. 05 57 57 19 90**
[Tram B : Victoire](#)

Crous Cafet' le 98
98 quai des Chartrons
33300 Bordeaux **tél. 05 71 10 71 56**
[Tram B : Cours du Médoc](#)

Consultez le site du CROUS
pour connaître tous les lieux
de restauration :
www.crous-bordeaux.fr
rubrique Restauration
Nos restaurants



1 rue Jacques Ellul

33080 Bordeaux cedex

www.iut.u-bordeaux-montaigne.fr

tél. 05 57 12 20 44

